

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le jeudi 17 décembre 2020 à 19 H 30'**, à la salle Plein Vent, rue Pravée à 4218 Couthuin.

ORDRE DU JOUR :

En séance publique :

1. Rapport d'administration article L1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.
2. Budget communal pour l'exercice 2021.
3. Budget du CPAS pour l'exercice 2021.
4. Budget de l'Agence de Développement local pour l'exercice 2021.
5. Fixation de la dotation à la Zone de Police « Hesbaye-Ouest » pour l'exercice budgétaire 2021.
6. Fixation de la dotation à la Zone HEMECO pour l'exercice budgétaire 2021.
7. Règlement établissant une redevance relative aux frais d'instruction des demandes urbanistiques – Modification.
8. Règlement relatif à l'octroi d'une prime communale à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou Kit adaptable – Approbation.
9. Première modification budgétaire de la Fabrique d'église de Couthuin pour l'exercice 2020.
10. Projet de plan d'entreprise 2021-2025 de la Régie communale autonome – Approbation.
11. Octroi de subvention aux comités scolaires pour l'exercice 2020.
12. Octroi d'une subvention aux différents clubs sportifs de la commune pour l'exercice 2020.
13. Octroi d'une subvention à différentes associations de la commune pour l'exercice 2020.
14. Octroi d'une subvention à un groupement de jeunesse de la commune pour l'exercice 2020.
15. Vente d'une parcelle de terre sise à front de la rue Chavée cadastrée section C, partie du numéro 1043/H, pour une superficie de huit ares (8a 00ca), et ce avec nouvel identifiant parcellaire réservé : C 1043 R P0000 – Approbation.
16. Approbation du cahier des charges relatif à la création d'une bande cyclable à la Drève d'Envoz – Conditions et mode de passation du marché.
17. Dossier de candidature : Projet pilote Wallonie cyclable 2020 – Approbation.
18. Approbation de la convention-faisabilité 2020 à passer entre la commune de Héron et la Région Wallonne réglant la poursuite du programme communal de développement rural – Ratification de la délibération du collège du 24 novembre 2020.

A huis clos :

19. Remplacement de Madame SEPULCHRE Véronique au Conseil d'administration des « GALOPINS ».
20. Sanctions administratives: désignation d'agents provinciaux en qualité de fonctionnaire sanctionnateur – Décision.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

C. BOLLY



E. HAUTPHENNE